Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260311-2026_C_69-DE

Pays de Dol
Baie du Mont St-Michel
Communauté de Communes

- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° : 2026-C-69 **Séance du 11 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le onze mars, le Conseil communautaire s'est réuni à la salle Serge Gas à Pleine-Fougères, sous la Présidence de Denis RAPINEL, Président de la Communauté de communes.

Etaient présents : DOLBOIS Jérôme - JOUQUAN Odile - MABILE Marie-Odile (Dol de Bretagne) - THEBAULT Louis - PIGEON Sylvie - BRUNE Didier - TRECAN Marilyne (Pleine-Fougères) - COMMEREUC Sylvie - BOURDAIS Olivier - LEBRET Gilles (Baguer-Morvan) - DUGUEPEROUX Sylvie - MASSON Eliane (Baguer-Pican) - DAVY André (Broualan) - RAME PRUNAUX Sylvie (Epiniac) - TAILLEBOIS Jean-Michel (Cherrueix) - FAUVEL Christine - VIGOUR David (La Boussac) - ROBINARD Didier (Mont-Dol) - MAINSARD François (Roz-Landrieux) - HENRI Marie-Jeanne (Roz-sur-Couesnon) - GOBICHON Jean-François (Saint-Broladre) - HERY Jean-Pierre (Saint-Georges de Gréhaigne) - BATHELLIER Nicolas (Sains) - LEPORT Louis (Saint-Marcan) - LEJANVRE Jeanine (Trans La Forêt) - DUFEU Gérard (Vieux-Viel) - VETTIER Arnaud (Le Vivier-sur-Mer)

Absents excusés : DESPRES Jean-Louis (procuration à RAMÉ-PRUNAUX Sylvie) - GUILLOUX David (procuration à MASSON Eliane) - CAILLET Marie-José (procuration à MAINSARD François) - FAMBON Christophe (procuration à HENRI Marie-Jeanne) - COLUSSI Delphine (procuration à GOBICHON Jean-François) - BARATAUD Clarisse - COADIC Xavier - LEVERGNEUX Julien - CHEREL Stéphanie - BEREST Audrey - SOLIER Marie-Elisabeth - CHAPDELAINE Rémi - GREGOIRE Charlotte

Secrétaire de séance : Sylvie RAMÉ-PRUNAUX

Convocation en date du 3 mars 2026

Pôle Ressources – Service Finances – Participations aux organismes, Subventions aux associations et Adhésion aux nouvelles associations / 7.5 Subventions

VU l'arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel,
VU la délibération n° 87/2020 en date du 18 juin 2020 portant délégation de pouvoir vers le Président et lui autorisant, au nom de l'EPCI, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre,

CONSIDERANT que dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes doit se prononcer sur les subventions et participations à accorder au titre de l'année 2026, à savoir :

SERVICE	PARTENAIRES EXTERIEURS	BUDGET	BP 2026
TOURISME	GRAVEL	GENERAL	200 €
TOURISME	LE PETIT FUTE	GENERAL	99 €
TOURISME	TOURISME BRETAGNE	GENERAL	608 €
TOURISME	LABEL TOURISME & HANDICAP	GENERAL	1 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	MISSION LOCALE	GENERAL	29 645 €
ECONOMIE / EMPLOI	INITIATIVE PAYS ST MALO	GENERAL	4 000 €
AMENAGEMENT	BRETAGNE MOBILITES (Ouest Go inclus)	GENERAL	3 569 €
ADMINISTRATION GENERALE	CNAS	GENERAL	31 000 €
ADMINISTRATION GENERALE	MEGALIS - Bouquet de service	GENERAL	9 600 €
ADMINISTRATION GENERALE	MEGALIS - Breizh Cyber	GENERAL	3 850 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260311-2026_C_69-DE

ADMINISTRATION GENERALE	PETR PAYS DE ST MALO	GENERAL	110 304 €
ADMINISTRATION GENERALE	MEGALIS BRETAGNE - Participation statutaire	GENERAL	1 479 €
AMENAGEMENT	SDE 35 - PLAN CORPS RUE SIMPLIFIE	GENERAL	4 000 €
AMENAGEMENT	CC COTE D'EMERAUDE - SIG unifié	GENERAL	23 000 €
AMENAGEMENT	PETR PAYS DE ST MALO - Recul trait côte	GENERAL	700 €
TOURISME	DESTINATION ST MALO BAIE DU MONT ST MICHEL / SPL	GENERAL	248 009 €
ENVIRONNEMENT	SYNDICAT DES BASSINS COTIERS DE LA REGION DE Dol - Adhésion	GENERAL	86 500 €
DECHETS / ENVIRONNEMENT	SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL (BP GEMAPI)	GEMAPI	186 454 €
DECHETS / ENVIRONNEMENT	SYNDICAT MIXTE DU COUESNON AVAL (BP GEMAPI)	GEMAPI	20 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	PASS JEUNES AGRICULTEURS	GENERAL	10 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	COMICE AGRICOLE	GENERAL	6 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	SYNERGY BAIE	GENERAL	2 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	OXYVIR	GENERAL	3 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	CENTRE DE DECOUVERTE DE LA BAIE DU MT ST MICHEL	GENERAL	7 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	FORUM DES METIERS POUR LES COLLEGIENS	GENERAL	2 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	PASS MOBILITE	GENERAL	1 300 €
ENFANCE/CITOYENNETE	DIPLT - DES IDEES PLEIN LA TERRE - CTG	GENERAL	7 020 €
SOLIDARITE	AGECLIC	GENERAL	12 035 €
SOLIDARITE	LA PASSERELLE	GENERAL	5 000 €
SOLIDARITE	SOLIDARITE PAYS DE DOL	GENERAL	10 500 €
SOLIDARITE	TIERS LIEUX	GENERAL	14 000 €
ENVIRONNEMENT	ASA DIGUES ET MARAIS - RAGONDINS	GENERAL	3 000 €
ENVIRONNEMENT	DIPLT - DES IDEES PLEIN LA TERRE	GENERAL	12 540 €
AMENAGEMENT	ADPCR LIGNE FERROVIAIRE	GENERAL	200 €
TOURISME	MON TRO BREIZH	GENERAL	1 000 €
VIE ASSOCIATIVE	A LA PORTEE DE TOUS	GENERAL	4 500 €
VIE ASSOCIATIVE	J'AI DEUX NOTES A VOUS DIRE	GENERAL	16 750 €
VIE ASSOCIATIVE	THEATRE DE LA BAIE	GENERAL	6 000 €
VIE ASSOCIATIVE	MJC Dol	GENERAL	53 440 €
VIE ASSOCIATIVE	LES AMIS DES ORGUES DU PAYS DOL	GENERAL	2 500 €
VIE ASSOCIATIVE	TRANS FORM ZE FARM	GENERAL	1000€ BP 2026 1000€ BP 2027
VIE ASSOCIATIVE	DOL PAYS D'INITIATIVES	GENERAL	2 000 €
ECONOMIE / EMPLOI	CENTRE DE DECOUVERTE DE LA BAIE DU MT ST MICHEL	PORT	24 000 €
DECHETS / ENVIRONNEMENT	COMPOSTOUT	CTVOM	47 148 €
DECHETS / ENVIRONNEMENT	DIPLT	CTVOM	5 962 €

VU l'avis favorable de la Commission Vie Associative en date du 10 février 2026,

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260311-2026_C_69-DE

VU l'avis favorable de la Commission des finances en date du 2 mars 2026,
VU l'avis favorable du Bureau en date du 3 mars 2026,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président délégué aux finances, Monsieur DOLBOIS se retirant de la séance et ne prenant pas part au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
DECIDE

- **DE SE PRONONCER** sur les subventions et participations à accorder au titre de l'année 2026,
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

Date de publication, le 12 mars 2026,
Certifié exact,

La Secrétaire de séance
Sylvie RAMÉ-PRUNAUX

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, le 12 mars 2026,

Le Président,
Denis RAPINEL